



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

anesthésistes

Question écrite n° 76325

### Texte de la question

M. Roland Blum attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'évolution et l'avenir de la profession d'anesthésiste-réanimateur à l'horizon 2020. Le syndicat national des anesthésistes-réanimateurs de France s'inquiète du manque d'attractivité du secteur libéral. Les jeunes anesthésistes en formation ne se dirigent plus vers le secteur privé mais plutôt vers le secteur public. En effet, seulement un tiers d'entre eux travaillent dans le secteur privé. Or, nous assistons à une constante augmentation de leur activité, voire à une charge excessive de travail. Faute de jeunes pour remplacer et renouveler le personnel hospitalier dans les blocs opératoires des cliniques privées, la qualité des soins ainsi que l'attractivité du secteur privé pourraient en subir les conséquences. Il lui demande donc de lui indiquer quelles mesures urgentes il compte prendre afin d'enrayer la désaffection des jeunes médecins.

### Données clés

**Auteur :** [M. Roland Blum](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 76325

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 25 octobre 2005, page 9894